

bien de l'Etat, du moment qu'il se livre à de folles dépenses en un mot, de ce jour il doit être tenu criminellement responsable de la situation financière désastreuse qui menace le Canada.

Il n'y a plus qu'un seul marché financier auquel le Canada puisse s'adresser et quand le ministre des Finances a voulu y placer un emprunt on lui a imposé des taux d'intérêt et des commissions plus élevés que tout ce que nous avons payé par le passé. Nos dépenses de guerre s'élèvent à \$850,000 par jour et quand le ministre des Finances ira négocier un nouvel emprunt aux Etats-Unis, les banquiers auxquels il s'adressera ne manqueront pas d'étudier notre situation financière et de consulter notre budget concernant les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires. Le ministre n'obtiendra pas un nouvel emprunt aux mêmes conditions qu'il a obtenu le dernier; il aura à payer un intérêt plus élevé et de plus fortes commissions.

Le Gouvernement n'agit pas loyalement envers les contribuables; après avoir imposé une taxe de guerre, il consacre l'argent ainsi obtenu à des travaux inutiles, comme le chemin de fer de la baie d'Hudson; il en fait cadeau à sir Rodolphe Forget, comme dans l'affaire du Québec-Saguenay, ou il l'emploie à d'autres fins plus ou moins utiles.

Si la Chambre adopte la proposition du ministre des Chemins de fer et vote les \$3,667,745 affectés au Québec-Saguenay, le ministre des Finances niera-t-il que chaque dollar de cette somme a été prélevé sur les contribuables au moyen d'un impôt de guerre? Quel droit un gouvernement a-t-il d'employer les deniers perçus pour les fins de la guerre à des travaux aussi inutiles que ceux que j'ai mentionnés et ceux dont a parlé l'honorable député de Saint-Jean? A quoi bon faire appel au patriotisme de notre population, si l'argent des contribuables prélevé pour les fins de la guerre est consacré à des entreprises inutiles et permet au Gouvernement de se livrer à un gaspillage éhonté, sans le moindre souci des conditions actuelles du pays. Y a-t-il des bornes à l'hypocrisie? (Très bien, très bien à droite).

Que signifient ces marques d'approbation venant des honorables députés de la droite?

L'hon. sir THOMAS WHITE: Vous le saurez dans un instant.

M. MACDONALD: Le ministre sourit, mais je le défie de nier que l'argent qu'il donne à sir Rodolphe Forget a été prélevé sur les contribuables au moyen d'un impôt de guerre.

[M. Macdonald.]

M. l'ORATEUR: A la question.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Si les membres de la droite ont donné des marques d'approbation, c'est qu'ils reconnaissent avec mon honorable ami qu'il doit y avoir des bornes à l'hypocrisie.

M. MACDONALD: Ce que je viens de dire au sujet du Québec-Saguenay...

M. l'ORATEUR: A la question. Je suis saisi d'une motion demandant l'adoption définitive d'une résolution votée le vendredi, 13 juillet. Dans cette résolution, il n'est pas fait mention du Québec-Saguenay et par conséquent l'honorable député n'a pas le droit de discuter cette question.

M. MACDONALD: Je suis certain, monsieur l'Orateur, qu'en y réfléchissant vous reconnaîtrez que j'ai le droit d'exposer les raisons pour lesquelles cette résolution ne doit pas être adoptée dans l'état actuel de nos finances et vu nos lourdes obligations provenant de l'affaire du Québec-Saguenay et autres matières.

M. l'ORATEUR: L'honorable député a certainement le droit de mentionner l'affaire du Québec-Saguenay, à titre d'exemple, pour appuyer sa démonstration, mais non d'en discuter le fond.

M. MACDONALD: Je n'ai pas discuté l'affaire. Je l'ai simplement mentionnée avec d'autres matières inscrites au budget, pour démontrer que le Gouvernement emploie à des fins illégitimes des deniers prélevés au moyen d'un impôt de guerre et j'ai dit qu'il n'avait pas le droit d'agir ainsi. C'est pour cette raison que je demande s'il y a des bornes à l'hypocrisie.

Nos adversaires qui parlent sans cesse de la nécessité d'assurer la victoire et de faire les sacrifices nécessaires, se servent de l'argent des contribuables pour favoriser leurs amis politiques. De jour en jour le public se convainc davantage que l'argent qu'on lui demande pour les fins de la guerre est employé à des travaux qui pourraient être facilement retardés jusqu'après la signature de la paix.

Le ministre nous dit que certains travaux doivent s'exécuter pendant la guerre. Le ministre des Chemins de fer annonce qu'il a conclu un marché pour la construction d'un pont, et le ministre des Finances et d'autres ministres trouveront d'autres prétextes pour motiver l'ouverture de nouveaux crédits. Examinons, par exemple, les articles relatifs au ministère des Travaux publics aux pages 15 et 16 du budget supplémentaire. Le ministre des Finances dira-t-il que l'ouverture de ces crédits contribuera